

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**DELIBERATION N° 03-2022  
APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022**

Le mercredi 26 janvier 2022 à 18h, le comité syndical s'est réuni à la maison des lacs de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 20 janvier 2022

**Etaient présents (23 délégués) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES</b>	CAPERAN	Michel	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	MARQUE	Bernard	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ</b>	ARRIAU	Philippe	Titulaire
	BIROU	Daniel	Titulaire
	DUCOS	Gérard	Titulaire
	GENNEVOIS	Anne-Lise	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
	LEVEQUE	Gilles	Titulaire
	SENSEBE	Jean-Jacques	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY</b>	CAPERET	Alain	Titulaire
	CASTAIGNAU	Serge	Titulaire
	CAZET	Michel	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire

	VIGNAU	Hubert	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST-BEARN	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN	HONDET	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire

**Etaient excusés et avaient donné pouvoir (1 délégué) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	LABOURDETTE	Michel	Titulaire

**Etaient absents ou excusés (8 délégués) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	BERNOS	Michel	Titulaire
	CAZENAVE	Jérôme	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	POURTAU	Xavier	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	TOULOUSE	Jérôme	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	BOURDAA	Bruno	Titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES	BEGORRE	Marc	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire

**Assistaient également à la réunion :** Camille FORNER – Chargée de mission PAPI, Eric LOUSTAU – Ingénieur eau et milieux aquatiques, Henri PELLIZZARO – Directeur, Loïcia PRAT – Responsable administrative et financier, Maxime PRAT – Technicien GeMAPI, Guillaume TOURNADRE – animateur prévention des inondations, personnel du SMBGP

**Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) :** Monsieur Bernard MARQUE

**Objet : Approbation du budget primitif 2022**

Le Président détaille au comité syndical les différents travaux et études prévus, ainsi que leur intégration dans le projet de budget primitif pour l'exercice 2022.

Il rappelle également que les résultats de l'exercice 2021 ont été affectés de manière anticipée.

Il précise enfin que les subventions à solliciter pour les programmes d'études et travaux 2022 seront intégrées au fur et à mesure de leur notification en décision modificative, mais qu'à ce stade seules les aides déjà notifiées sont intégrées en recettes.

Les différentes prévisions, équilibrées en dépenses et recettes, sont synthétisées dans le tableau suivant :

Récapitulatif projet budget primitif 2022			
Section de fonctionnement 2022			
Dépenses 2022	Montants en euros	Recettes 2022	Montants en euros
Chapitre 011- Charges à caractère général	4 363 740,00 €	Chapitre 013- Atténuation de charges	4 000,00 €
Chapitre 012- Charges de personnel et frais assimilés	360 000,00 €	Chapitre 70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	19 843,00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	31 000,00 €	Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	2 791 945,00 €
Chapitre 66 - Charges financières	23 200,00 €	Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	6,00 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	3 500,00 €	002 - Excédent de fonctionnement reporté	3 116 043,30 €
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	251 736,30 €		
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 612,00 €	Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 946,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	799 995,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>5 933 783,30 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 933 783,30 €</b>

Section d'investissement 2022					
Dépenses 2022	Restes à réaliser 2021	Nouvelles propositions	Recettes 2022	Restes à réaliser 2021	Nouvelles propositions
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		121 606,00 €	Chapitre 10- Dotations, fonds divers et réserves		11 691,00 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	79 627,99 €	511 290,00 €	Chapitre 13 - Subventions d'investissement	271 679,03 €	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		247 000,00 €	Chapitre 138 - Autres subventions d'investissement non transférables	77 482,00 €	
Chapitre 23 – Immobilisations en cours		259 919,23 €	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		0,00 €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières		1 000,00 €	Comptabilité distincte rattachée (opérations pour compte de tiers)	225 016,00 €	1 917,00 €
Comptabilité distincte rattachée (opérations pour compte de tiers)	51 640,00 €	1 706,00 €	Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		100 612,00 €
Chapitre 020 - Dépenses imprévues		70 000,00 €	Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement		799 995,00 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 946,00 €			
Chapitre 001 – Déficit d'investissement reporté		142 656,81 €			
<b>TOTAL</b>	<b>131 267,99 €</b>	<b>1 357 124,04 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>574 177,03 €</b>	<b>914 215,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 488 392,03 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 488 392,03 €</b>	

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le budget primitif 2022 présenté par le Président.

Ainsi fait et délibéré  
Les jours, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

**Le Président**



Syndicat Mixte du Bassin du  
GAVE DE PAU

**Michel CAPERAN**